



SU

CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS
D'UNIVERSITÉ



Vers une politique de formation
des étudiants incarcérés :

L'adaptation de l'EAD en soutien
au projet Numérique En
Détention (NED)

CIFIED : 13-14 déc. 2017

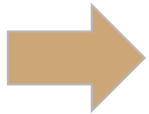


Dominique Poincelot (GT- FIED)
Marc Desjacques (DAP)

Un constat criant en 2012...

- **220 étudiants incarcérés** (75 en DAEU),
- **fragmentation** : répartis dans 15 universités, quelques étudiants par Université

2016 : 700 étudiants (DAEU : 440), 15 universités et des «référents »



Un réel défi pour les Universités : *développer une politique de formation adaptée*

L'étudiant en prison : identité, trajectoire scolaire, des contraintes, des attentes...

- Favoriser **l'accès à nos formations** à distance, **clarifier l'offre**
- Mieux accompagner : **dispositif administratif et pédagogique adaptés**,
- Favoriser **la réussite personnelle voire la réinsertion...**

Membres du Groupe :

Universités

D. Poincelot
A. Boivin
J.-M. Meunier
(P. Boiron)
F. Salane
F. Regourd
S. Wauquier
L. Have
P. Cavallo
C. Charnet
K. Marot
(M. Delhomme)
(L. Awazu)

DAP

J.L. Guyot
(I. Bryon)
O. Navarro
M. Desjacques
(M. Hamm)

UPR R. Bordes

M. Jacquinot

Dispositif pédagogique et Projet Numérique en Détention (NED)

- 22 février 2017 : signature de l'Accord-cadre « **de coopération en vue du développement de l'accès aux études supérieures des personnes placées sous main de justice** »

➔ *Renforcer la collaboration universités/DAP et promouvoir l'EAD auprès des publics dits « sous main de justice » (incarcérés, non hébergés,...)*

- 2017 : **PROJET NED : Numérique En Détention** à la DAP pour les personnes incarcérées

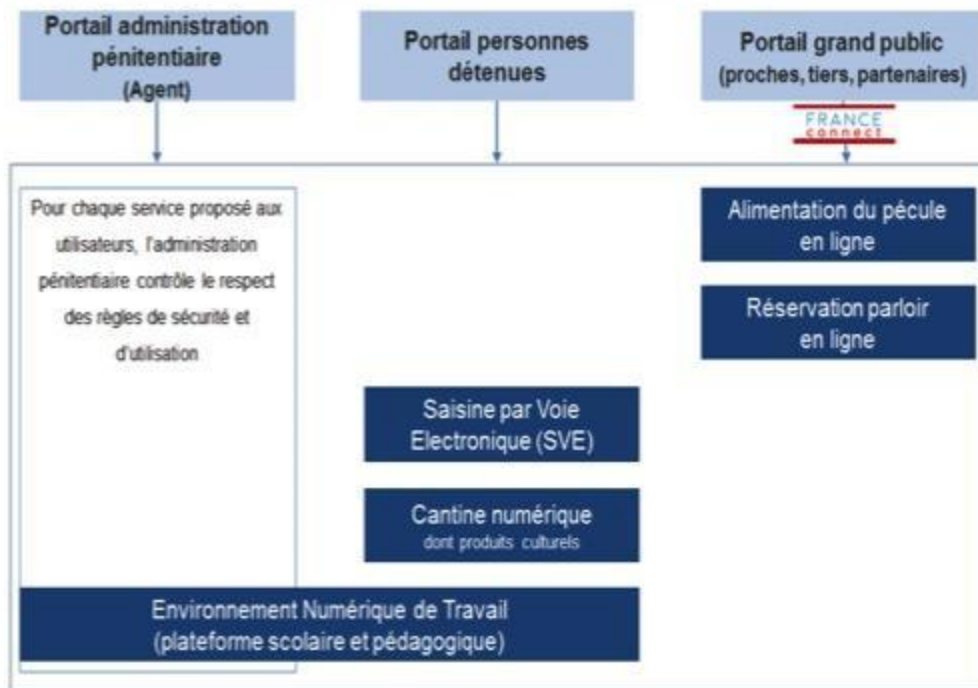
➔ *Participer activement au projet, adapter notre dispositif pédagogique*

Direction de l'administration pénitentiaire

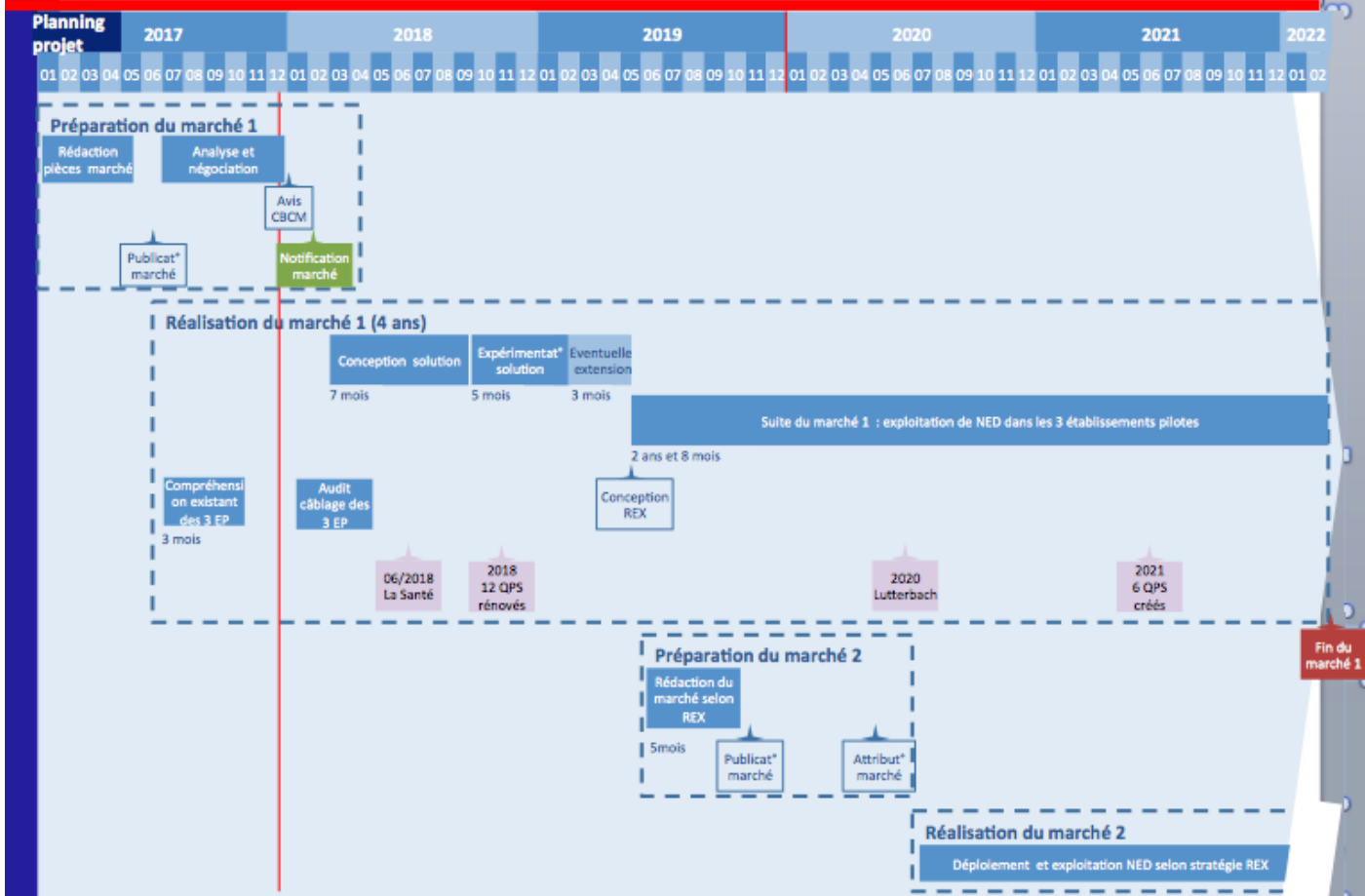
Projet Numérique En Détention (NED)



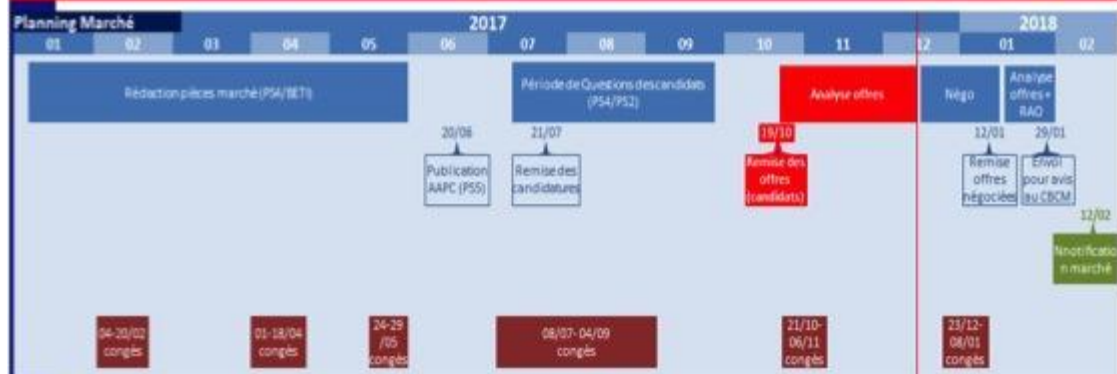
Le périmètre du numérique en détention (NED) a été modifié



Rappel du macro planning du projet



Présentation du calendrier du marché



➤ Calendrier marché :

- publication AAPC 20/06/17
- remise des candidatures 21/07/17
- remise des offres le 19/10/17
- **analyse des offres du 20/10/17 au 15/12/17**
- **négociation du 18/12/17 au 22/12/17**
- remise de l'offre négociée 12/01/17
- analyse de la 2^{de} offre + RAO du 15/01/18 au 26/01/18
- envoi CBCM 29/01/18 (dépend des questions du CBCM)
- **notification 12/02/18**

Enjeux : la contextualisation du dispositif :

un dispositif pédagogique adapté pour les étudiants « non connectés »

Un contenu pédagogique en ligne doit garantir :

- la facilité de l'apprentissage
- l'atteinte des objectifs pédagogiques fixés
- l'interactivité
- la présentation de cours complets séquencés ...
- et l'accompagnement de l'étudiant (forum, tutorat...)

Réflexions sur un cahier des charges/**guide pédagogique** :

- dispositif **minimal**: **étudiant non connecté**,
- favoriser un environnement pédagogique innovant



Enjeux : la contextualisation du dispositif pour les “étudiants non connectés”

Dispositif EAD médiatisé

Vers la médiatisation...

SUPPORTS en ligne médiatisés

Cours complet en ligne (PDF, liens, vidéos, exercices, présentation vidéo, PPT, son...)

Retour d'expérience : évaluation QCM, devoirs en ligne, corrections individualisées

- Facilité d'accès aux contenus

Ergonomie, feedback facile, rapide pour les corrections...

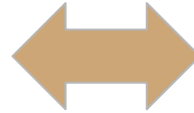
ACCOMPAGNEMENT

Forum en ligne (étudiants/enseignants...)

TUTORAT en ligne

Regroupement ponctuels...

- Favoriser l'interaction pédagogique (étudiant, contenu), favoriser le travail collaboratif, proposer des scénari d'apprentissage...



Dispositif “non connecté”

Vers la correspondance?

SUPPORTS limités en contexte sécurisé

PAPIER : Cours complet (PDF ...),

Devoirs, corrigés papier...

CD ROM à envisager selon les autorisations,

Selon les types de prisons : maison d'arrêt, Centre de détention, peines, la direction

ACCOMPAGNEMENT

Adaptations nécessaires Forum ?

Via des captures, CDROM...

TUTORAT

en présence (Paris Descartes...), **à distance?**

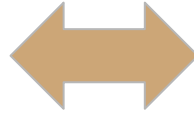
Enjeux : la contextualisation du dispositif pour les “étudiants non connectés”

Dispositif EAD médiatisé

Organisation administrative et pédagogique :

En ligne, permanente, commune parfois

- Dépôt en ligne d'un guide pédagogique :
 - Calendrier, progression des cours,
 - Période des devoirs et corrections,
- Echanges en ligne (problèmes techniques, Administratifs,...)



Dispositif “non connecté”

Organisation « individualisée, ponctuelle »

- **S'assurer de l'information de l'étudiant**

- **SUPPORTS PAPIER** : acheminement, délais ?

- Envoi de documents, lien avec le RLE?

- Séances en visio-conférence avec l'accord du RLE (priorité justice)

Besoin d'un accompagnement : référent/RLE/étudiant

Adaptation des rythmes, cursus, **suivi administratif, pédagogique**

Questionnaire à usage numérique, fiche navette (Guide de la scolarité)



EVITER LE DECROCHAGE, LA DÉMOTIVATION

Enjeux : la contextualisation du dispositif pour les “étudiants non connectés”

Des spécificités pédagogiques pour la réussite des étudiants incarcérés...

-Traitement des supports de cours : MOYENS POUR L'INGENIERIE ET L'INNOVATION PEDAGOGIQUES

A minima cours papier : comment intégrer de l'oralité ? des vidéos ? du son ? le forum ?

- L'accès aux sources (bibliographies, articles, ouvrages...) sans connexion ;

- Envoyer en support papier, CD-ROM sur accord...
- Organiser des échanges en partenariat avec des bibliothèques Universitaires.

- Importance des connaissances méthodologiques, prévoir un CD ROM didactique, des fiches envoyées en amont, apprendre à faire des fiches, prendre des notes, rechercher dans les ouvrages...

- Adaptation des cursus et des rythmes,

adaptation du calendrier selon les permissions, les sorties...

- Rupture de cursus et poursuite d'études :

Prévoir la mobilité entre les universités si besoin...En cas de sortie, prévoir la poursuite de la formation...

Vers un dispositif pédagogique “intermédiaire” dans le cadre du NED

NED :

- une **meilleure visibilité** des formations EAD pour les étudiants incarcérés ;
- une **meilleure attractivité** et une efficacité des formations EAD

LA NECESSAIRE « REMEDIATISATION » DES COURS EN LIEN AVEC LES INGENIEURS PEDAGOGIQUES :

- **ACCES** à une plate-forme sécurisée mais sans lien vers l’extérieur (sites internet),
- **SUPPORT** : adapter chaque cours, chaque animation... en contexte sécurisé sans lien hypertexte, prévoir des outils sans rebond vers l’extérieur...
- **DEVOIRS** : organiser l’accès aux devoirs, aux corrigés hors connexion en lien avec le RLE
- **FORUM** : donner accès hors connexion aux contenus de forum en lien avec le RLE

L'accompagnement des étudiants incarcérés dans le cadre du NED

Étudiants non connectés, échanges limités... rapide démotivation

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SUIVI, CELA NECESSITE DES MOYENS

1. Rôle du référent à l'université et renforcement du **lien Référent/ RLE** (questionnaire « Usage du numérique »)

2. Le tutorat et son rôle (spécialiste, interface, animateur, soutien...)

Prévoir un tuteur « technique », **méthodologique**, pédagogique en lien avec le RLE.

- en présentiel dans les prisons (Université Paris Est Marne-la-Vallée, Paris Nanterre, Montpellier 3 : 4 à 8 h/sem. en DAEU)

- étudiant en lien avec une association (GENEPI...),

- étudiant de Master, ancien du DAEU (Besançon), service Action citoyenne (ECTS), Intégré dans la formation (UE à Dijon)...

- **Non interactif** : prévoir un accès spécifique à Moodle pour le RLE : récupérer les cours des étudiants, les échanges du forum,

- **Interactif** : correspondre **par lien direct sécurisé** (de type banque en ligne), par email sinon par courrier avec les enseignants de la prison ou avec l'étudiant à terme...

NUMERIQUE EN DETENTION ET EAD

- Une **politique ambitieuse de formation EAD** pour les étudiants incarcérés
- Des **enjeux d'innovation pédagogique** et d'**accompagnement adapté**

MERCI DE VOTRE ATTENTION

